

# PLAN DE FORMATION SYNDICALE 2021



Agir

Accompagner

Défendre



Prévenir

Transmettre



Diriger

## FIME

■ 3 jours ■ Nouveaux adhérents ■ **Formation initiale**

Connaître la CFTC, ses services, ainsi que les différents mandats.

## SSCT

■ 3 à 5 jours ■ Membres du CSSCT et élus CSE ■ **Formation payante\*\***

Connaître les différentes attributions du CSSCT et les enjeux de prévention dans l'entreprise.

## Sensibilisation à la santé au travail

■ 2 jours ■ Adhérents

Connaître, identifier, alerter et prévenir les problèmes de santé dans l'entreprise.

## Risques psychosociaux

■ 3 jours ■ Membres du CSSCT et élus CSE

Connaître les notions liées à l'évolution des risques psychosociaux.

## Troubles musculo squelettiques

■ 3 jours ■ Membres du CSSCT et élus CSE

Connaître les méthodes de prévention des TMS.

## Arbres des causes

■ 2 jours ■ Membres du CSSCT et élus CSE

Connaître et apprendre à analyser les risques après un accident du travail.

## Communication écrite et numérique ■ 3 jours ■ Adhérents

Connaître les techniques de création et d'utilisation des supports écrits et virtuels.

## Communication orale

■ 3 jours ■ Adhérents

Connaître les techniques de prise de parole en public.

## Gestion des conflits

■ 3 jours ■ Adhérents (**module communication orale nécessaire**)

Connaître les méthodes de gestion de crise en entreprise.

## Intégration des travailleurs en situation de handicap ■ 3 jours ■ Adhérents, membres du CSSCT

Accompagner les travailleurs en situation de handicap : sensibilisation, intégration et maintien dans l'emploi.

## Harcèlement au travail

■ 3 jours ■ Adhérents, membres du CSSCT

Appréhender la notion de harcèlement moral et sexuel, connaître les instances et recours pour les salariés.

## Choisir son avenir professionnel

■ 3 jours ■ Adhérents

Connaître et utiliser les dispositifs de la formation professionnelle continue.

## Le rôle DS/RSS

■ 3 jours ■ DS/RSS

Connaître ces mandats et les différentes missions.

## Les négociations collectives

■ 3 jours ■ Militants

Maîtriser les techniques et tactiques de négociation.

## L'économie du CSE

■ 5 jours\* ■ Élus CSE ■ **Formation payante\*\***  
\*Fractionnable à la demande (par ex : 3+2 jours ou 4+1 jours)

Apprendre à gérer ce comité.

## Les élections professionnelles

■ 3 jours ■ Militants

Négocier son protocole et construire une stratégie électorale gagnante.

## Découverte du CSE

■ 3 jours ■ Élus CSE

Découvrir ce comité : rôle, missions et moyens des élus.

## Développer sa section

■ 3 jours ■ Militants

Identifier le potentiel de développement de la section CFTC.

## Droit du travail niveau 1

■ 3 jours ■ Adhérents

Apprendre à utiliser les outils juridiques.

## Droit du travail niveau 2

■ 3 jours ■ Adhérents ■ **Droit du travail niveau 1 obligatoire**

Connaître les techniques juridiques et pratiques d'un défenseur des salariés.

## Exécution contrat de travail

■ 3 jours ■ Adhérents ■ **Droit du travail niveau 1 obligatoire**

Connaître les cas de suspension d'un contrat de travail, apprendre la lecture d'un bulletin de paye.

## Rupture contrat de travail

■ 3 jours ■ Adhérents ■ **Droit du travail niveau 1 obligatoire**

Connaître les mécanismes juridiques de rupture du contrat de travail.

## Gérer un syndicat

■ 2 jours ■ Présidents, secrétaires généraux et trésoriers

Connaître le rôle des dirigeants, apprendre à développer un syndicat.

## Cosimo

■ 2 jours ■ Trésoriers des structures

Acquérir les connaissances de base en comptabilité.

## Inaric

■ 2 jours ■ Présidents, secrétaires généraux et trésoriers

Saisir et éditer les informations liées aux adhérents.

« L'ensemble des formations proposées ci-dessus sont totalement prises en charge par la Fédération CFTC-CSFV à l'exception des modules sur l'économie du CSE et la formation santé, sécurité et conditions de travail (SSCT). La mise en place de cette commission est obligatoire pour les entreprises de 300 salariés et plus (5 jours de formation). Pour les structures de moins de 300 salariés, le comité social et économique (CSE) récupère les prérogatives en matière de santé et sécurité au travail. L'employeur est ainsi dans l'obligation de former tous les membres du CSE. »

\*\* Le montant de la formation est pris en charge par l'entreprise ou le CSE

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Du 26 au 28	Du 9 au 11	Du 9 au 11 Du 30 au 1er	Du 13 au 15	Du 18 au 20	Du 1er au 3 Du 29 au 01/07	Du 7 au 9 Du 28 au 30	Du 5 au 7	Du 16 au 18 Du 30 au 2	
Du 25 au 29		Du 16 au 18		Du 17 au 21	Du 1er au 3		Du 11 au 15	Du 23 au 25	
		Du 9 au 10				Du 14 au 15			
	Du 9 au 11	Du 23 au 25			Du 15 au 17	Du 28 au 30			
	Du 2 au 4			Du 18 au 20				Du 16 au 18	
		Du 30 au 31				Du 21 au 22			
		Du 16 au 18			Du 22 au 24			Du 22 au 24	
Du 25 au 27					Du 8 au 10		Du 19 au 21		
Du 19 au 21		Du 23 au 25							
		Du 16 au 18				Du 21 au 23			
		Du 3 au 5			Du 23 au 25		Du 12 au 14		
Du 20 au 22			Du 7 au 9			Du 28 au 30			
	Du 9 au 11	Du 30 au 1er		Du 26 au 28		Du 7 au 9	Du 5 au 7		
	Du 16 au 18					Du 14 au 16			
	Du 1er au 5		Du 12 au 16		Du 14 au 18	Du 13 au 17		Du 29 au 3	
	Du 2 au 4								
		Du 2 au 4		Du 26 au 28		Du 28 au 30			
	Du 23 au 25				Du 8 au 10			Du 3 au 5	
		Du 2 au 4	Du 7 au 9		Du 1er au 3	Du 7 au 9		Du 23 au 25	
		Du 23 au 25		Du 4 au 6			Du 5 au 7		
		Du 9 au 11		Du 18 au 20				Du 3 au 5	
	Du 2 au 4				Du 8 au 10			Du 30 au 2	
					Du 14 au 15				
			Du 7 au 8						
								Du 3 au 4	

Certaines formations peuvent être programmées à la demande, n'hésitez pas à nous contacter

Service Formation CFTC-CSFV  
34, quai de la Loire 75019 Paris - 01 46 07 65 65  
formation@csfv.fr - www.csfv.fr

« Tu me dis, j'oublie. Tu m'enseignes, je me souviens.  
Tu m'impliques, j'apprends »  
Benjamin Franklin



Chers adhérents,

L'année 2020 a été riche en rebondissements.

La crise sanitaire que nous traversons encore actuellement a mis un frein aux activités de formation de la Fédération, nous attendons le feu vert du gouvernement pour reprendre nos activités. Nous avons fait le nécessaire pour assurer l'ensemble des mesures de sécurité pour continuer à vous offrir des formations de qualité.

Durant les périodes de confinement, vous avez eu à faire face aux nombreuses interrogations de vos collègues dans les entreprises et à la tendance économique actuelle incertaine. Lorsque le confinement touchera à sa fin, il sera alors temps de revenir se former avec un éventail d'apprentissages toujours plus riche !

Plus nécessaires que jamais, les formations proposées par votre Fédération vous permettront d'acquérir des connaissances juridiques plus solides, d'appréhender les différents risques pour la santé des salariés, qu'ils soient physiques ou psychologiques, mais aussi d'apprendre à négocier des accords pour obtenir de nouveaux droits dans votre entreprise. Ainsi se décompose le plan de formation que nous vous proposons pour l'année 2021.

C'est grâce à l'implication de chaque section que nous construirons ensemble un monde du travail plus humain, tout en portant nos valeurs CFTC.

Agnès Marchat – Responsable formation



La Fédération CFTC-CSFV vous accompagne depuis de nombreuses années dans vos activités syndicales en vous proposant des appuis juridiques, en communication et surtout en formation.

2021 est l'année où nous devons poser les bases d'un nouveau syndicalisme, plus concernés que jamais par la santé et les droits des salariés.

Malgré la période de floue que traverse notre économie et le monde du travail, nous restons attentifs et mobilisés à vos côtés car unis nous sommes plus forts !

Raphaël Guina – Secrétaire Général